

Décret n° 2002-350 du 12 Septembre 2002
portant nomination du directeur général adjoint du
crédit pour l'agriculture, l'industrie et le commerce

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n°5-2000 du 16 février 2000 relative à la restructuration
des établissements de crédit ;

Vu les statuts du crédit pour l'agriculture, l'industrie et le commerce ;

Vu le décret n°2002-341 du 18 août 2002 portant nomination des
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2002-342 du 18 août 2002 portant organisation des
intérim des membres du Gouvernement :

En Conseil des ministres ;

DECREE :

Article premier : M. Christian BARTOLI, précédemment liquidateur bancaire
de la Banque Internationale du Congo , est nommé directeur général adjoint du
Crédit pour l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge et remplace toutes dispositions antérieures ou contraires, sera enregistré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

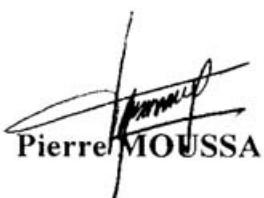
Fait à Brazzaville, le 12 Septembre 2002



Denis SASSOU – NGUESSO

Pour Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, en mission :

Le Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration Economique,



Pierre MOUSSA